

Mairie de Boisemont

**Compte-rendu de la séance du
Conseil Municipal du 17 juin 2011**

L'an deux mil onze, le dix sept juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures quarante cinq en session publique au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude Wanner, Maire.

Date de convocation : le 10 juin 2011

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Etaient Présents : Messieurs Wanner, Chaumeret, Charpentier, Métayer, Pernel, Touazi, Mesdames Bécue, Caignard, Daine, Duhem, Guermeur. René.

Etaient absents: Mme Gamito, Mr Aubin,

Secrétaire de séance : Mme René

1 – COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES

Conformément à la réglementation les délégués pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011 ont été désignés à bulletin secret parmi les membres du Conseil Municipal à savoir :

Délégués titulaires :

Mr WANNER Jean Claude
Mme CAIGNARD Florence
Mr PERNEL Jean-François

Délégués suppléants :

Monsieur TOUAZI Karim
Mr CHAUMERET Pascal
Mme DELAUNOY Danièle

3 – PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le projet de schéma départemental de coopération intercommunal présenté par Monsieur le Préfet du Val d'Oise prévoyant notamment l'intégration de la commune de Maurecourt à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunal.

4 – EXTENSION DU PERIMETRE DU SIARP

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet du SIARP d'étendre son périmètre aux communes d'Ableige, Cormeilles en Vexin, Courcelles sur Viosne, Frémécourt et Montgeroult.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable à l'extension du périmètre du SIARP.

5 – EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à la délégation qui lui a été donnée lors du Conseil Municipal du 9 avril 2010, il a souscrit un emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et de l'Ile de France, afin de financer les avances de TVA et du versement de subventions pour les logements locatifs selon les modalités suivantes

Montant : 140 000 €
Durée : 3 ans
Périodicité : trimestrielle
Taux d'intérêt variable
Taux d'intérêts effectif global : 2.2331 %

6 – CESSION DE TERRAINS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de Monsieur Villefeu, Président de la Sté SIREMBALLAGE, d'acquérir la parcelle B739 de 226 m² au prix de 20 000 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne son accord pour la vente de la parcelle B739 de 226 m² au prix de 25 000 € (vingt cinq mille euros)

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette vente.

7 – REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y lieu d'établir un nouveau règlement intérieur de la cantine scolaire pour en faciliter le fonctionnement.

La Commission scolaire, présidée par Mme Angélika RENE à procédé à la mise au point de ce règlement en concertation avec le personnel, celui-ci est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de règlement de la cantine scolaire qui sera mis en application dès la rentrée scolaire de septembre 2011.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mise en voie piétonne de la RD81

Monsieur le Maire informe du souhait de la commune de Menucourt de rendre piétonne la route départementale D81 (du poste France-Télécom vers Menucourt),

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable sous certaines conditions :

- réalisation d'un tapis en enrobé sur la partie ouverte à la circulation (du carrefour du Montrouge au poste France-Télécom),
- réalisation d'une aire de retournement au niveau du poste France-Télécom,
- Mise en place d'une barrière amovible,
- Réalisation d'un trottoir pour personnes à mobilité réduite,
- Mise en place d'une signalétique conforme.

Observations Diverses :

Monsieur Pernel fait remarquer que les grilles de sécurité des réservoirs de la CACP ne sont pas en harmonie avec l'environnement.

Il propose que ces grilles soient doublées d'une haie vive.

Cette demande sera transmise à la CACP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,

JC WANNER.